

# 1 interview

## Le projet d'accueil des demandeurs d'emploi sur la plaine de Bièvre

### L'existant : une dispersion des compétences

Actuellement, l'accueil du public jeune est assuré sur tout le territoire par la Mission Locale de la Bièvre (M.O.B). Mais elle s'occupe aussi d'une partie de l'accueil du public adulte sur Roybon, St Etienne de St Geoirs et Beaurepaire. D'autres organismes comme l'Antenne Locale Pour l'Emploi (gérée par le District de La Côte Saint-André) et le Centre Social du Grand Lemps interviennent également pour l'accueil du public adulte.

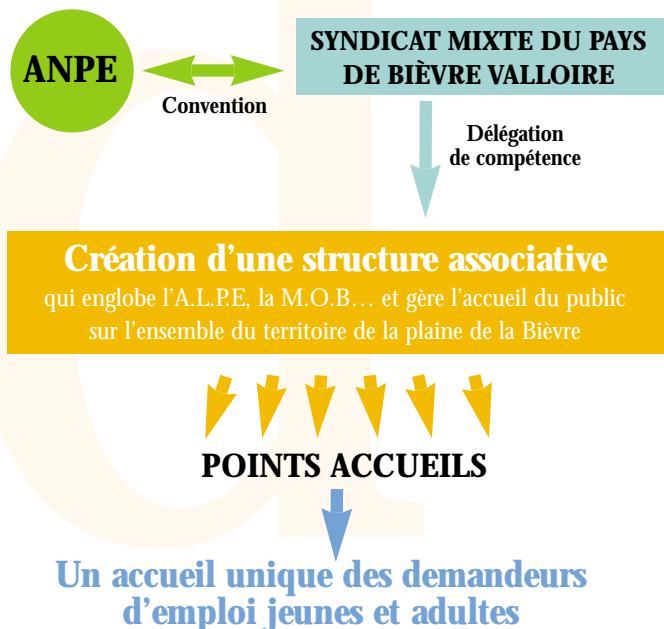
### L'avenir : un regroupement des services

Pour simplifier cette situation complexe, après plusieurs années de réflexion et de concertation avec les élus, il est prévu de créer une structure, sous forme associative, début 2001, qui sera chargée de gérer les différentes antennes situées sur l'ensemble du territoire de la Bièvre. Dans chacune, un accueil unique des demandeurs d'emploi Jeune et Adulte sera proposé.

Afin de mettre en place cette structure, une convention de partenariat et délégation de compétence sera passée entre l'A.N.P.E et le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire, qui sera chargé de gérer cette association. Celle-ci sera financée par les contributions des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui se trouvent sur le territoire de la Bièvre.

Les différents partenaires (A.L.P.E, M.O.B...) qui seront englobés au sein de cette structure garderont néanmoins leurs compétences et leurs intervenants spécialisés.

A terme, une liaison informatique des serveurs A.N.P.E sera installée entre les différents points d'accueils qui seront donc mis en réseau : un demandeur d'emploi de La Côte Saint-André pourra ainsi, s'il le souhaite, se rendre pour ses démarches à Roybon ou au Grand Lemps...



## 3 questions à... Jean-Noël Godignon

Proviseur du Lycée Professionnel de la Bièvre (à La Côte Saint-André)



### ● En Isère, il existe trente établissements d'enseignement professionnel.

#### Quelles formations propose votre lycée ?

Il propose une palette de formations réparties en 3 secteurs : Tertiaire, Industriel, Bâtiment. Notre établissement dispense des formations à 4 niveaux :

- 3<sup>e</sup> à Option Professionnelle ;
- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) ;
- BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) ;
- Baccalauréat Professionnel.

A noter que dans toutes ces filières, l'enseignement général, qui représente environ la moitié de la formation, est directement axé sur le métier. Après une 4<sup>e</sup>, nous accueillons des élèves en 3<sup>e</sup> à Option Professionnelle ; l'objectif de cette classe restant l'orientation positive des jeunes en fonction de leurs goûts et de leurs capacités.

Après une 3<sup>e</sup>, les jeunes entrent en BEP (il en existe 7 au Lycée Professionnel de la Bièvre) et poursuivent très fréquemment leurs études en Bac Pro ou en Bac Technologique.

La voie professionnelle contribue largement à la réussite sociale et professionnelle des jeunes.

### ● Quelle part représente la formation en entreprises dans votre enseignement ?

La durée de la formation en entreprise dépend du diplôme préparé. Elle varie de cinq semaines, pour certains BEP, à 16 semaines pour le cycle Bac Pro. Cette formation, encadrée par le tuteur, respecte une convention et un contenu définis et approuvés par l'entreprise et l'établissement scolaire. L'obtention du diplôme tient compte de l'évaluation notée à l'issue de la période de formation.

A noter que cette collaboration école-entreprise n'est pas à sens unique, et que dans certains cas, les artisans et les entreprises font appel au lycée pour des formations spécifiques, pour des réalisations ou pour des démonstrations de machines.

### ● Avez-vous d'autres priorités au sein de votre établissement ?

Le Lycée Professionnel est aussi axé sur l'apprentissage de la citoyenneté et le développement de la culture. Des projets, tels que le projet Europe 2000 qui retrace l'immigration des italiens, le projet Aéronautique des 3<sup>e</sup> professionnelles, l'édition d'un livre sur une personnalité côtoise, l'opération « Lycéen à l'Opéra », la sensibilisation à la Sécurité Incendie, etc., contribuent largement à atteindre ces objectifs.

Ils sont financés en partie par le Conseil Régional et nous permettent de développer les savoirs, savoir-faire, et savoir-être indispensables pour entrer sereinement dans le monde du travail.

*\* En Isère, il existe 30 établissements préparant à des BEP, des CAP et des Bac Pro : 18 lycées professionnels et 12 Sections d'Enseignement Professionnel (S.E.P) qui se trouvent dans les lycées.*